

SPV

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2024-2025

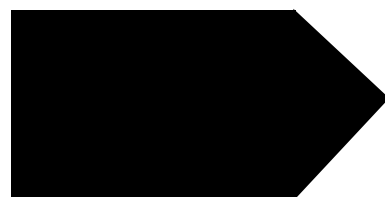


TABLE DES MATIÈRES

SPV ➤	Comité cantonal	2
	Préambule	2
	Rapport d'activité	2
	Membres du Comité cantonal	7
	Communication	9
	Relations et échanges	10
SPV ➤	Instances internes	11
	Conférences des présidents	11
SPV ➤	Associations professionnelles	12
	AVEP1	12
	AVEP2	14
	AVEPS	15
	ESV	17
	Rythmique-Vaud	19
	AVEENAC	21
	AVESAC	22
SPV ➤	Commissions et délégations	25
	Fondation Jeunesse SPV	25
SPV ➤	Rapport du secrétariat général	26

Préambule

Entre juillet 2024 et mai 2025, la SPV a eu davantage de rencontres avec le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle. En effet, certains dossiers en cours ont permis d'augmenter le nombre de séances et à la SPV de présenter ses revendications : les séances Plateforme entre le DEF et les trois syndicats, auxquelles s'ajoutent toutes les séances en lien avec le projet MAT-EO (séances plateforme et séance DSO).

De plus, la SPV a multiplié les canaux de communication pour exprimer ses revendications ou rendre visibles les dossiers dans lesquels elle s'est investie, dont certains sont approfondis ci-dessous. L'ensemble de ses actions figurent dans sa revue pédagogique et syndicale (Majuscules).

Rapport d'activité

Plus de moyens pour les classes 1-2P

Une pétition pour davantage de moyens financiers pour les classes 1-2P a été lancée en juin 2024. Cette dernière est issue d'un collectif d'enseignant-es. La SPV, à l'instar des autres syndicats, a décidé de la relayer et de la soutenir tant les demandes sont proches de ce qu'exigent la Société pédagogique vaudoise et l'AVEP1 depuis des années.

Celle-ci demandait en substance :

- un co-enseignement durant les quatre matinées où les 1-2 P sont ensemble en classe : cela veut dire qu'il faudrait deux enseignant-es par classe ces matins-là ;
- une augmentation significative du budget pour l'effectif des assistant-es à l'intégration et des enseignant-es spécialisé-es ;
- des classes à plus petits effectifs ; l'idéal serait un plafonnement des effectifs à seize élèves par classe ;
- une augmentation significative des effectifs des PPLS, afin de diminuer les longues listes d'attente ;
- plus de personnes formées à disposition dans les classes, une sorte d'équipe volante par bâtiment pour gérer les grosses crises dont les modalités sont à discuter ;
- une logique de soutien au groupe de manière à limiter le recours à des mesures individuelles et à l'étiquetage ;
- une table ronde ou des états-généraux entre des enseignant-es 1-2 P et une délégation du Conseil d'État pour trouver des solutions à la situation de crise.

La SPV demande en effet depuis plusieurs années une attention particulière pour le cycle 1 et plus spécifiquement pour le 1-2P. Les difficultés que les enseignant-es rencontrent dans ce cycle accroissent de façon exponentielle. Les résolutions et les prises de position de la SPV et celles de son association professionnelle du cycle 1, l'AVEP1, en témoignent. Dès lors, il paraissait normal pour le Comité cantonal SPV de soutenir cette pétition.

Après avoir lancé la pétition en juin 2024, l'avoir déposée au Grand Conseil en août 2024 munie de plus de 2'000 signatures, puis avoir été entendue par la commission du Grand Conseil en charge des pétitions en octobre 2024, ladite commission a accepté de la renvoyer au Conseil d'État pour traitement.

Malheureusement, la majorité du Grand Conseil a décidé de ne pas renvoyer la pétition au Conseil d'Etat. Par ailleurs, des propos inappropriés et non respectueux ont été tenus lors de débats par certain-es député-es.

Dès lors, l'AG de l'AVEP1 a adopté une résolution demandant l'ouverture de négociations.

En parallèle, une assemblée du personnel 1-2P s'est tenue avec une résolution demandant notamment la saisie de l'Organe de conciliation et une journée d'actions en juin 2025.

Résolutions adoptées lors de l'AD SPV 2024

L'AD du 6 juin 2024 a pris position sur deux résolutions. La première traite des *10 mesures pour une école de qualité, mise à jour !* La première version de ces mesures date de 2018. Depuis, plusieurs éléments de ce document ont été mis en œuvre et d'autres sont malheureusement encore en souffrance. C'est pour cette raison que le Comité cantonal SPV avait décidé d'organiser en octobre 2023 une conférence des président-es élargie (avec le CC) afin d'établir une priorité des actions à traiter. La deuxième partie de la rencontre a donc permis de mettre en évidence les éléments qui manqueraient dans la version 2018. En 5 ans, de

nouvelles difficultés sont apparues ou se sont accentuées. Ainsi, les délégué-es présent-es ont adopté une mise à jour des *10 mesures pour une école de qualité*.

La seconde résolution concerne la thématique des transitions, notamment entre le préscolaire et l'entrée dans l'école, ou encore entre les cycles, voire les demi-cycles. Le CC SPV est persuadé qu'il faut prendre soin de ces transitions pour accompagner au mieux les élèves.

Ces deux résolutions ont été présentées à l'ensemble du Comité de direction de la DGEO en janvier 2025.

CPEV : 2 ans de gagné

En mai 2024, le Conseil d'administration de la Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV) a communiqué qu'il avait retenu un plan impliquant une entrée en vigueur des mesures dès le 1er janvier 2027. Cela signifie donc que les conditions actuelles de prévoyance sont maintenues jusqu'au 31 décembre 2026.

Ce premier pas est une victoire syndicale. Il signifie que des discussions - négociations devront encore avoir lieu pour maintenir les prestations actuelles pour les années futures.

En effet, la SPV, avec sa faîtière, la FSF, milite pour un maintien des prestations actuelles, car la situation financière de la CPEV est et reste saine.

Déjà en juin 2023, le Conseil d'administration de la CPEV indiquait que le plan actuellement en vigueur permettait d'atteindre l'objectif de la loi fédérale à l'échéance de 2052. Il n'y a donc aucune raison contraignante de changer de plan.

C'est pour cette raison que la SPV, à l'instar de sa faîtière, revendique :

- le report au minimum de cinq ans des mesures prévues (entrée en vigueur en 2030) ;
- le retrait du plan appelé « Plan As-So » qui implique un allongement de deux ans de la durée d'assurance (de 38 à 40 ans) ;
- l'ouverture de négociations avec le Conseil d'État pour des améliorations indispensables

Une discussion avec une délégation du Conseil d'Etat en mars 2025 a permis de trouver un accord sur un report du plan prévu et l'ouverture de négociations. À l'heure de la rédaction de ces lignes, la FSF est toujours dans l'attente d'une confirmation de ces éléments.

Enquête : satisfaction professionnelle

En mars 2024, la SPV, le SER et LCH ont lancé une large enquête de satisfaction professionnelle dans tous les cantons suisses, qui permet des comparaisons sur certains éléments. Il en ressort que la Romandie a un taux de satisfaction inférieur à la moyenne (3.9). Quant au taux du canton de Vaud, il est inférieur aux moyennes suisse et romande (3.7).

En Suisse alémanique, l'association faîtière des enseignantes et enseignants suisses (LCH) mène périodiquement une enquête auprès de ses membres sur leur satisfaction professionnelle depuis 1990. Le Syndicat des Enseignants-es Romand-es (SER) avec la SPV ont participé pour la première fois à l'enquête en 2024.

Elle a été menée simultanément dans les deux parties du pays à l'aide du même questionnaire (version allemande et version française). En raison de l'absence de données comparatives des années précédentes, l'étude en Suisse romande se limite à la question de la satisfaction professionnelle des enseignants en 2024.

La satisfaction professionnelle est une construction qui montre comment les membres d'un groupe professionnel perçoivent leur activité professionnelle et ses conditions générales. La satisfaction globale est calculée à partir d'une liste de 15 sous-domaines de la profession enseignante, auxquels ont été attribués 92 aspects au total, pour lesquels les personnes interrogées pouvaient indiquer leur niveau de satisfaction de 1 (très insatisfait) à 6 (très satisfait).

L'étude fournit un instantané du degré de satisfaction professionnelle, qui donne également des indications sur les facteurs qui la favorisent ou l'entravent. Elle sert ainsi à identifier les domaines problématiques auxquels les employeurs ou les organisations professionnelles doivent accorder une attention particulière.

Pour le canton de Vaud, plus de 450 collègues ont répondu à cette enquête (environ 40% enseignant au cycle 1, 30% au cycle 2 et 15% au cycle 3). Il en ressort que les enseignant-es vaudois-es seraient moins satisfait-es que celles et ceux pris-es en compte dans les moyennes suisse et romande (cf. tableau). La SPV relève que certains éléments sont même largement en-dessous des moyennes suisse et romande, notamment dans les domaines suivants: les dispositifs inclusifs en milieu scolaire, la culture du feedback, l'implication dans le développement de l'école et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Bilan LEO

La SPV a appelé à plusieurs reprises à un bilan de la loi acceptée en votation populaire en 2011, et ce dès 2014, à peine une année après l'introduction de la loi. Une enquête en ligne a eu lieu en mai 2025 suite à deux éléments. Le premier est en lien avec la demande politique émanant d'un postulat de 2022 qui réclamait un bilan de la LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire, 10 ans plus tard, où en est-on ?). Le deuxième est en lien avec le chantier de l'école de la maturité en quatre ans ainsi que la décision politique d'une variante de la scolarité obligatoire et postobligatoire (MAT-EO) dite « 10/11+4 ». Ces deux éléments amènent le DEF à s'interroger sur l'école vaudoise d'aujourd'hui.

En parallèle à ces éléments politiques, la Société pédagogique vaudoise a demandé à plusieurs reprises, même si elle avait soutenu la LEO dans le contexte politique de 2011, qu'un bilan en soit tiré rapidement, et ce depuis 2014, à peine une année après l'introduction de la loi. En effet, elle considère que l'absence de monitoring sur les mesures dans l'école peut accentuer les problématiques que le terrain rencontre.

En décembre 2015, la SPV avait publié une liste (qu'elle avait ensuite envoyée au département) des thématiques qui devaient être traitées dans un bilan LEO. On y retrouve, par exemple, des points de situation sur le suivi des élèves en difficulté, l'évaluation du système scolaire, la

pédagogie spécialisée, les élèves en niveau 1-1-1, les maîtrises de classe en VG, l'enseignement consolidé, les effectifs de classe ainsi que la question de l'épuisement professionnel.

Depuis, plusieurs revendications de la SPV ont suivi, notamment la réorganisation des OCOM, l'ajout d'une 33e période, des moyens supplémentaires pour l'inclusion ou le suivi des élèves en difficulté. Et même si les regards ont souvent été focalisés sur l'organisation du secondaire I durant plusieurs années, la SPV a toujours appelé à ne pas oublier les autres cycles. Dans le contexte de la dernière révision du Cadre général de l'évaluation, elle a notamment demandé qu'une analyse sociologique soit effectuée sur l'orientation-sélection en fin de 8P.

Le chantier MAT-EO, tel que le département l'appelle, reste selon la SPV une opportunité : ce serait une chance de s'interroger sur l'école vaudoise, son organisation qui promeut actuellement la sélection et son incidence sous l'angle socioéconomique des familles, ainsi que sur la transition entre le secondaire I et II pour les élèves sans solution. Pour finir, il serait intéressant d'interroger toutes les parties prenantes sur la variante « 10/11+4 » choisie par le politique. Pour rappel, la SPV, à l'instar des autres syndicats, défend la variante « 11+4 » avec onze années d'école obligatoire et quatre années en école de maturité.

Périodes pour les 1-2P

En août 2024, le département annonçait qu'il octroyait des ressources supplémentaires aux établissements pour l'entrée dans la scolarité. Dans les faits, les directions étaient au courant de ce changement depuis le mois d'avril 2024. La SPV a voulu savoir si les enseignant·es avaient été consulté·es sur l'utilisation de ces périodes.

Depuis plusieurs années, la SPV et l'AVEP1 demandent des ressources supplémentaires pour l'entrée dans la scolarité. Notamment, l'AVEP1 avait adopté des résolutions en 2017 et 2018 concernant ces nouvelles ressources et la SPV l'avait également fait en 2018, avec la publication des 10 mesures pour une école de qualité.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le département dispose d'un budget de 4,3 millions pour des ressources supplémentaires pour l'entrée dans la scolarité. La SPV salue ce budget alloué, même si elle pense que ce dernier est insuffisant pour relever tous les défis en 1-2P.

Toutefois, la Société pédagogique vaudoise et l'Association vaudoise des enseignant-es du cycle 1 voyaient là une belle occasion pour se mettre autour de la table afin de réfléchir à la meilleure façon d'utiliser ces périodes. Certes, il n'y avait pas de consigne spécifique de la part de la DGEO ou du DEF à ce sujet, mais la LEO semble assez claire et donne un cadre précis.

Art. 49 Conférence des maîtres

¹Chaque établissement comprend une conférence des maîtres présidée par le directeur. Elle se réunit dans le but :

a. de prendre position sur les projets pédagogiques de l'établissement, voire de les élaborer ;

b. d'être consultée sur les choix concernant l'utilisation des ressources ;

[...]

Dès lors, la DGEO ou le DEF n'avaient même pas besoin de consigne pour qu'il y ait au minimum une consultation relative à l'utilisation de ces nouvelles ressources. Un respect de la loi suffirait.

La SPV n'ayant pas reçu d'information officielle en avril sur l'octroi de ces périodes (elle a été informée par le terrain), celle-ci a décidé, en juin 2024, d'adresser un courriel aux membres SPV du cycle 1 en les invitant à interroger leur direction sur l'utilisation de ces périodes (appelées PET). Puis, l'AVEP1 et la SPV ont lancé une enquête (qui s'est déroulée en septembre 2024) afin d'obtenir quelques éléments au sujet de la mise en œuvre des PET. Plus de 80% d'établissements ont répondu à l'enquête, ce qui permet un état des lieux assez pertinent.

Quels constats tirer de ces premiers éléments ? On constate que 40% des répondant-es n'ont pas été mis au courant par leur direction de ces nouvelles ressources. Pour les 60% qui ont été avertis, environ la moitié a été consultée. Dès lors, seuls 30% des enseignant-es ont été consultés pour l'introduction de ces périodes. La SPV regrette que des décisions qui pourraient permettre la mise en place de projets pédagogiques pour les 1-2P ne soient pas discutées avec les premières personnes concernées. Cet état de fait ne respecte pas les prérogatives de la conférence des maîtres (art. 49 LEO).

Même si cela reste à confirmer, il semble que ces périodes aient été attribuées à du personnel enseignant formé, ce qui est déjà une bonne nouvelle.

Pour finir, la SPV sait que la DGEO avait proposé des pistes. Malheureusement, celles-ci semblent être restées sur le bureau d'un très grand nombre de directions d'établissement.

Suite à ce sondage, l'AVEP1 et la SPV ont demandé à la DGEO :

- Un état des lieux sur l'utilisation de ces périodes pour l'année 2024-2025.
- Une confirmation qu'elles seront pérennisées pour les années scolaires suivantes.
- Une communication aux enseignant-es sur plusieurs points (montant et propositions pédagogiques).
- Un positionnement de la DGEO sur le non-respect de l'art. 49 de la LEO.

Membres du Comité cantonal

Le Comité cantonal de la SPV, se réunissant tous les jeudis après-midi, a tenu plus de 30 séances d'avril 2024 à mai 2025. Le Comité cantonal a poursuivi son travail sur des thématiques pédagogiques et syndicales pour l'école vaudoise et ses membres. Il a en particulier continué de faire des propositions au DEF sur certains dossiers, notamment sur les thématiques évoquées plus haut. Comme indiqué en préambule, une nette augmentation de la fréquence des rencontres a été constatée entre la SPV et le DEF et/ou la DGEO.

De plus, les membres du Comité cantonal de la SPV ont participé aux rencontres entre les collègues d'un établissement et la SPV. Cette année scolaire, deux rencontres ont eu lieu.



Camille Dupertuis enseigne à Montriond – Lausanne dans une classe de 5-6P. Elle intervient régulièrement au sein du Comité cantonal notamment pour exposer les problématiques rencontrées au sein du cycle 2. Son regard permet au CC de se positionner sur ces thématiques.

Gaëlle Gilliéron enseigne dans l'établissement du Jorat, au collège de Forel, dans une classe de 1-2P. Avec son expérience d'ancienne présidente de l'AVEP1 et d'enseignante en 3-4P, Gaëlle apporte son expertise relative au cycle 1 au sein du Comité cantonal de la SPV.



David Jeanquartier enseigne en 7-8P dans l'établissement de Villeneuve. Depuis août 2023, il endosse la fonction de doyen dans son établissement. Ses expériences, notamment au sein d'un conseil de direction, sont très utiles pour le Comité cantonal de la SPV.



Jacques Rubattel enseigne dans l'établissement secondaire de Cossonay et Penthalaz – Pré aux Moines au secondaire I et a été président de l'AVEPS de 2017 à 2024. Avec son expertise au cycle 3, il permet au comité cantonal d'avoir une vision complète de tous les degrés de la scolarité obligatoire.



Gregory Durand, pour la SPV, a pu participer à presque toutes les assemblées générales, de l'AVEENAC (6 novembre 2024), de l'AVEPS (9 novembre 2024), de l'AVESAC (13 novembre 2024), de l'ESV (13 novembre 2024), de l'AVEP2 (26 mars 2025) et de l'AVEP1 (2 avril 2025). Le président a été, durant cette année, disponible pour tous les comités des associations.

Au niveau de la FSF, il a participé à une dizaine de séances CC FSF. À cela s'ajoutent toutes les séances avec le DEF, la DGEO et la HEP.

Comité SPV 2024-2025



Jacques Rubattel
Gaëlle Gilliéron
David Jeanquartier
Lucie Kemmling - adjointe à la direction
Gregory Durand - président SPV
Camille Dupertuis
Yves Froidevaux - secrétaire général
Chloé Wittmann - assistante administrative

Communication

Communiqués de presse

14 août 2024 - Des paroles aux actes

Majuscules

Juin 2024, N°153
L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·ES DE LA SPV

Janvier 2025, N°157
BILAN 2024 ET PERSPECTIVES 2025

Septembre 2024, N°154
RENTÉE SCOLAIRE : DES PAROLES AUX ACTES

Mars 2025, N°158
ALLAITEMENT, UN DROIT FONDAMENTAL !

Novembre 2024, N°155
PÉRIODES COMPLÉMENTAIRES POUR LE 1-2P :
L'ENQUÊTE

Mai 2025, N°159
ELECTION AD CPEV : VOTEZ SPV

Décembre 2024, N°156
LES INJONCTIONS PARADOXALES DANS
L'ENSEIGNEMENT

Médias

La SPV reste une référence scolaire vaudoise dans les médias. Voici quelques interventions dans la presse :

14 août 2024 - Le Matin
L'école vaudoise aura à son tour un congé joker

25 août 2024 - RTS
Rentrée à 4 ans, la terreur des profs ?

8 novembre 2024 - 24Heures
Les élèves de Blonay ont les meilleures notes du canton

6 avril 2025 - 24Heures
L'avenir des camps à la vallée de Joux tourmente des parents

Relations et échanges

FSF

Le président SPV a participé à 7 séances du Comité central de la FSF en représentant la SPV.



www.fsf-vd.ch

Par ailleurs, il a été actif dans le groupe thématique CPEV de la FSF et a participé à une séance de négociations avec le Conseil d'État à ce sujet le 12 mars 2025.

Au niveau de la faîtière, il est à noter que l'UREV a quitté la FSF dès le 1^{er} janvier 2025. La SPV fera le nécessaire pour offrir à ses membres retraité-es une association, objet de première discussion lors de l'AD 2025.

DEF

Comme indiqué en préambule, le nombre de séances avec le département a sensiblement augmenté. Il y a en effet les séances Plateforme entre le DEF et les trois syndicats. À cela s'ajoutent toutes les séances en lien avec le projet MAT-EO (séances plateforme et séance DSO). De plus, la SPV a sollicité la DGEO avec des rencontres sur divers sujets.

Pour finir, l'entier du Comité cantonal SPV a rencontré le comité de direction de la DGEO in corpore en janvier 2025.



www.hepl.ch

HEP vaudoise

Le 27 novembre 2024, la SPV a remis une nouvelle fois trois prix pour des mémoires lors de la cérémonie de la remise des diplômes.

La SPV a également pu se présenter aux étudiant-es de la HEP les 18 et 20 mars 2025 lors d'une séance ouverte à toutes-tous les étudiant-es.

Apé-Vaud

Cette année, il n'y a pas eu de rencontre avec l'Apé-Vaud. Toutefois, la SPV a rencontré l'Apé-Vaud dans le cadre de la plateforme MAT-EO et dans son sous-groupe (DSO, délégation scolarité obligatoire).



ADES OV

Cette année, il n'y a pas eu de séances avec l'ADES OV. Toutefois, la SPV a rencontré l'ADES OV dans le cadre de la plateforme MAT-EO et dans son sous-groupe (DSO, délégation scolarité obligatoire).

Conférences des présidents

La Conférence des président·es est un organe consultatif indispensable au bon fonctionnement de la SPV. Elle offre aux responsables des associations professionnelles de la SPV l'opportunité de partager leurs thématiques spécifiques et d'entretenir le lien entre les associations et le Comité cantonal.

Durant cette année, la Conférence des président·es s'est réunie à deux reprises depuis la dernière Assemblée des délégué·es (3 décembre 2024 et 18 mars 2025).

Organisation de la Conférence des président·es :

Sous la présidence d'Isaac Ferretti (ESV), les associations professionnelles de la SPV étaient présentes : Sophie Bähni pour l'AVEP1, Isabelle Giauque pour l'AVEP2, Jacques Rubattel et Mathias Favez pour l'AVEPS, Yasmina Guye pour l'AVESAC, Lysiane Guénat pour l'AVEENAC et Élise Milliet pour Rythmique-VD. Les deux associations AVES et AAVI n'ont malheureusement pas été représentées lors des séances de la Conférence des président·es.

Objets de discussion :

- Dans le désordre, voici une liste non exhaustive des activités et thématiques discutées en Conférence des président·es :
- L'AD SPV 2025
- Les relations avec le DEF et la DGEO
- Comité unitaire contre l'initiative -12%
- Pétition 1-2P
- La maturité en 4 ans et ses impacts sur l'école obligatoire
- La CPEV
- L'organisation des comités des associations
- La situation préoccupante de certaines écoles de pédagogie spécialisée du secteur parapublic
- Rencontres avec des établissements
- ...

Isaac Ferretti
Président de la CP



AVEP1

Association vaudoise des enseignant-e-s du cycle primaire 1



Sophie Bähni
Présidente

Le comité de l'AVEP1 a poursuivi son engagement en abordant divers dossiers touchant le cycle 1. Parmi les thématiques discutées : l'introduction des périodes PET, l'enseignement de l'écriture, les problèmes liés aux nouveaux moyens de français, la formation en forêt ou encore la pétition pour les 1-2P lancée par des enseignant-e-s et soutenue par la SPV. L'AVEP1 reste en lien avec le Comité cantonal de la SPV et assure une communication continue via ses newsletters et son compte Instagram.

L'équipe du comité est restée stable cette année, avec le retour de Galia Vullo après son congé maternité. Le comité est toutefois toujours à la recherche d'enseignant-e-s, motivé-e-s à rejoindre l'équipe.

UNE ANNEE AVEC L'AVEP1

Viens bruncher AVEP'nous

Le 25 mai 2024, une visite guidée privée de l'exposition "Robot" a été organisée à l'Espace des Inventions, suivie d'un brunch convivial. Une quinzaine de membres ont participé à cette matinée. Ce format remplace l'ancien "AVEP'éro". Ces rencontres permettent de découvrir des idées de sorties à faire avec nos classes et d'échanger avec d'autres collègues.

Formation forêt

Le début de la 3ème et dernière édition de notre formation forêt a eu lieu en octobre au Canapé Forestier de Pailly, animée par Nathalie Barras et Daphné Ravera. Une quinzaine de participantes ont échangé autour de la pédagogie en pleine nature.

Encodage-décodage

La conférence "Geste d'écriture et décodage-encodage" de septembre 2024, mise en place à la suite des échanges entre l'AVEP1 et la HEP, est accessible en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.hepl.ch/accueil/acces-rapide/evenements/journee-etude-geste-ecriture-et-decodage-encodage.html>

Problématiques soulevées concernant la nouvelle méthode de français 3P

Le comité salue la création d'une méthode de français spécifiquement adaptée au niveau romand et reconnaît la richesse de son contenu. Toutefois, deux points semblent problématiques :

La qualité du matériel proposé : les brochures se détériorent rapidement et les cartes sont difficiles à détacher.

Le niveau des parcours pour des élèves de 3P : bien que les parcours proposés soient globalement très enrichissants, il apparaît que les supports ne sont pas adaptés au niveau des élèves débutant en lecture et en écriture, obligeant les enseignant-e-s à recréer les fichiers.

Périodes PET 1-2P

Depuis la rentrée 2024, le département a octroyé des périodes supplémentaires, appelées périodes PET, aux établissements, pour les classes 1-2P. Pour donner suite à plusieurs remarques ou questions de nos membres, la SPV et l'AVEP1 ont créé un sondage, afin d'obtenir quelques éléments de réponses au sujet de la mise en œuvre des périodes PET.

Il en ressort que seulement 30% des enseignants-e-s ayant répondu au sondage ont été consulté-e-s par leur direction pour l'introduction de ces dernières, ce qui ne respecte pas la LEO (art. 49, alinéa 1a et 1b).

Une lettre a donc été envoyée à Monsieur Cédric Blanc, Directeur général, demandant un état des lieux sur l'utilisation de ces périodes, une confirmation que celles-ci seront pérennisées, une communication aux enseignant-e-s (montant et propositions pédagogiques) et un positionnement de la DGEO sur le non-respect de la loi.

AG 2025

L'Assemblée Générale s'est tenue le 2 avril dernier à Pully. Une quarantaine de membres étaient présent-e-s. Toutes les parties statutaires ont été approuvées et une prise de position, demandant des mesures concrètes, rapides et adaptées en 1-2P a été adoptée.

La conférence menée par Eloïse Eusebio-Christe, logopédiste, a permis aux membres de mieux comprendre les troubles d'apprentissage en maths. L'apéritif a ensuite ravi les papilles de tous et toutes et a permis de sympathiques échanges.

EN CONCLUSION

L'AVEP1 reste active, vigilante et à l'écoute des besoins du terrain. Elle encourage ses membres à partager leurs idées de formations ou de sorties, à poser des questions ou à transmettre des témoignages afin de continuer à faire fonctionner cette belle association.

Line Jeannet - secrétaire
Sophie Bähni - présidente
Lucie Hercod
Daphné Ravera - caissière
Galia Vullo





Sarah Epp
Présidente

Cette année, après avoir accueilli un nouveau membre dans notre équipe, nous avons poursuivi nos démarches visant à faire un état des lieux de la primarisation des degrés 7-8. Notre sondage va arriver prochainement dans les boîtes mail de nos membres et sera destiné à tous et toutes les enseignant-e-s du 2e cycle, qu'ils/elles fassent partie ou non de la SPV. Nous espérons par ce biais mieux connaître le contexte des différents établissements scolaires et établir des priorités pour nos actions futures.

Notre assemblée générale a eu lieu le mercredi 26 mars à Denens et nous avons pris acte à regret de la démission de deux membres de notre comité, Michaël Schmutz et Yaël Weisser. Ils ont été actifs pendant plusieurs années avec efficacité et bonne humeur et laisseront un grand vide. Un autre changement au comité : Sarah Epp est élue comme présidente à la place d'Isabelle Giauque.

L'après-midi s'est poursuivi par une formation autour de la voix. Après une partie théorique pendant laquelle notre professeure Anne Ramoni nous a rappelé le fonctionnement de nos cordes vocales et de la respiration qui les fait vibrer, nous avons poursuivi par une séquence de calme et de relaxation. Nous avons pu prendre conscience de notre manière de nous tenir, de respirer et de nous exprimer afin d'améliorer la manière d'utiliser notre voix. Un petit pas pour soigner et économiser cet outil si important dans notre métier !

Nous sommes actuellement à la recherche de nouveaux ou nouvelles membres pour étoffer notre équipe et continuer nos combats. La charge de travail administratif, les nombreuses formations continues obligatoires et l'appropriation des nouveaux moyens d'enseignement surchargent les enseignants et rendent difficiles ce recrutement et le travail du comité.



Bastian Irmiger
Catherine Dupuis
Isabelle Giauque
Sarah Epp - présidente



Mathias Favez
Président

L'AVEPS en transition

L'AVEPS a connu un bouleversement majeur en 2024 puisque cette année marquait la fin de présidence de Jacques Rubattel qui a transmis en douceur le flambeau à Mathias Favez. Durant de nombreuses années d'abord au comité puis à la présidence, Jacques a su s'engager corps et âme pour l'association, la faire grandir et porter les préoccupations de ses membres en se rapprochant notamment du monde politique pour sensibiliser les instances dirigeantes à la nécessité d'améliorer l'éducation physique à la fois de manière quantitative et qualitative, dans une optique de santé publique à long terme. Le comité a aussi pu enregistrer l'arrivée d'Emmylou Michoud pour étoffer ses compétences.

Les engagements de l'AVEPS sur le terrain politique

Ces liens entre l'AVEPS et le monde politique se sont concrétisés de différentes manières, la plus importante d'entre elles ayant sans doute été une rencontre avec le nouveau Directeur Général de la DGEO en janvier. A cette occasion, l'AVEPS a pu faire part de ses préoccupations mais également amener des pistes de réflexion et des ébauches de solutions avec ce mantra : stimuler le mouvement chez les élèves vaudois.

Dans le sillage de cette rencontre, certains membres du comité ont pu œuvrer au sein de groupes de travail portant sur l'animation pédagogique au primaire, tant dans sa mise en place concrète sur le terrain que dans la formation des personnes qui en ont la responsabilité

(ouverture du CAS en animation pédagogique à la HEP en 2025).

Dans ce chapitre, soulignons encore l'engagement très actif de l'AVEPS pour l'initiative cantonale pour une politique sportive vaudoise ambitieuse, ainsi que son contre-projet. Là encore, notre association a été consultée pour construire un contre-projet qui réponde au mieux aux besoins des écoliers et étudiants vaudois en matière de mouvement et de développement corporel.

Parallèlement, l'AVEPS continue de rencontrer, d'échanger et de collaborer activement avec le SEPS (Service de l'Education Physique et du Sport) dans un état d'esprit toujours très constructif.

Journées cantonales de sport scolaire

C'est d'ailleurs grâce à une excellente synergie entre ce service et notre responsable technique, Gabrielle Girard, que l'AVEPS a pu, comme chaque année, organiser et convier des centaines d'élèves vaudois à différentes journées cantonales (handball, unihockey, volleyball, course d'orientation, football, athlétisme, basketball).

Ces manifestations qui jalonnent l'année scolaire sont une belle occasion pour nos élèves de se mesurer les uns aux autres, de vivre des activités extra-muros mais surtout de se rencontrer et de partager, le temps d'une journée, des émotions et des valeurs qui soudent.

Représentations

L'AVEPS est également entrée en jeu sur d'autres terrains annexes, comme sa participation active au sein de l'ASEP (Association Suisse d'Education Physique), sa faîtière au niveau national. Notre association, en collaboration avec la HEP, était également présente au *Forum Horizon* organisé sur le campus de l'UNIL à Dornigny pour présenter notre métier de maître·sse d'éducation physique aux élèves de 2^e année de gymnase ou aux jeunes inscrit·e·s en maturité professionnelle.

2024 a également été la dernière édition du camp de ski de Zermatt chapeauté par Patrick Badoux, mais heureusement, la succession est assurée pour les années à venir.

Enfin notre comité s'est engagé également dans l'organisation du cycle de conférences *Miroirs du sport* et a également noué des liens avec le projet *SPARK*, qui propose des projets auprès des communes vaudoises pour inciter la jeunesse notamment à bouger, à faire du sport et à développer les liens sociaux et intergénérationnels.

Assises du Sport Vaudois

En 2024, l'AVEPS, en collaboration étroite avec Sport Vaud, a eu l'occasion de concrétiser un projet d'ampleur avec la tenue des deuxièmes Assises du Sport Vaudois. Le 7 février, sur le site de l'UNIL, notre association a ainsi permis la rencontre de multiples acteurs du sport, de la santé et de responsables politiques cantonaux et communaux qui, le temps d'une journée, ont pu échanger leurs idées, réflexions et moyens d'actions. Entre conférences plénières et ateliers interactifs, l'ambition était de remettre le sport sur le devant de la scène politique pour sa dimension sanitaire et préventive et d'inciter les responsables communaux et cantonaux à (re)considérer le mouvement et l'activité physique comme un investissement largement rentable en matière de santé publique.



Jacques Rubattel - ex-président

Raphaël Roubaty - Webmaster

Lori Bovard - Secrétaire

Anthony Despont - Caissier

Gabrielle Girard - Responsable technique

Valentin Mignone - Secondaire II & Resp. promo et pub

Mathias Favez - Président

Manque : Emmylou Michoud

*il movimento e il principio di ogni vita
le mouvement est le principe de toute vie
(Leonard de Vinci)*



Isaac Ferretti
Président

Vie du comité

Depuis l'Assemblée des délégué-e-s (AD) de 2024, le comité s'est réuni quatre fois. Ces réunions, accompagnées d'échanges numériques réguliers, ont permis de faire vivre l'association et de répondre aux besoins des membres. L'Assemblée générale d'ESV s'est tenue le 13 novembre 2024 à Prilly. Elle a validé les comptes, le PV 2023, élu le comité et désigné les délégué-e-s à la SPV. Un hommage a été rendu à Sophie Conne pour son engagement. Grégory Durand, président de la SPV, a échangé avec les membres. La soirée s'est terminée par un apéritif et un repas convivial.

Actions syndicales et collaborations interassociatives

L'ESV a poursuivi ses actions syndicales, en concentrant ses efforts sur la problématique des écarts salariaux persistants entre les secteurs public et parapublic. L'association a participé à plusieurs manifestations pour sensibiliser les autorités à l'urgence d'une harmonisation des salaires.

Cette mobilisation, menée conjointement avec d'autres acteurs, a contribué à faire avancer le dossier : en décembre 2024, le Grand Conseil a demandé au Conseil d'État d'accélérer le calendrier de revalorisation salariale, en fixant son aboutissement à 2027 au lieu de 2029.

Par ailleurs, le 17 mars 2025, l'ESV a participé à une visioconférence interassociative réunissant plusieurs associations romandes d'enseignant-e-s spécialisé-e-s. Cette rencontre a permis de comparer les pratiques cantonales, notamment autour du rôle, du statut et de la formation des assistant-e-s à l'intégration.

Des préoccupations communes ont émergé, notamment concernant la surcharge administrative et les conditions d'accompagnement des élèves à besoins particuliers. Les participant-e-s ont exprimé leur volonté de poursuivre ces échanges de manière régulière.



Émilie Lambelet

Julie Rosselet

Sophie Conne n'est plus membre depuis cette année

Isaac Ferretti - président

Nina Alvarino

Journée pédagogique de formation continue d'ESV 2025

Le mercredi 9 avril 2025, l'ESV a organisé sa 11e Journée pédagogique à Crêt-Bérard (Puidoux). Le thème de cette édition, « Diagnostic en milieu scolaire », a rencontré un vif intérêt.

Les échanges ont porté sur la multiplication des diagnostics, leur utilité, mais aussi leurs limites et leurs effets sur les parcours scolaires.

Le comité d'organisation a accueilli Alessandro Elia (psychologue), Pierre Vianin (enseignant spécialisé) et Raphaël Gerber (directeur adjoint DGEO). L'évènement a permis aux participant-e-s de repartir avec des outils de réflexion concrets.

Notre prochaine journée pédagogique est prévue pour le printemps 2027.

Soutien aux institutions en difficulté

Le comité a également échangé sur deux situations préoccupantes touchant des institutions accueillant des élèves aux besoins très spécifiques.

- D'une part, le Centre médico-pédagogique (CMP) du Châtelard à Lausanne est confronté à une pénurie marquée de personnel enseignant et éducatif, entraînant des difficultés notables dans l'accompagnement des élèves.
- D'autre part, l'école spécialisée pour enfants atteints d'autisme (EEAA) de l'association Le Foyer a traversé une période d'incertitude quant à sa pérennité. Grâce à un compromis trouvé entre la direction de l'école et la DGEO, l'établissement restera ouvert. Cette victoire partielle permet d'assurer la continuité pour les élèves et leurs enseignant-e-s, mais les enjeux structurels demeurent.

Le comité s'est mobilisé aux côtés des personnes concernées afin de les soutenir dans leurs démarches visant à garantir la continuité et la qualité des prises en charge pour ces publics vulnérables.

Rejoignez le comité : poste de trésorier-ère

L'ESV est actuellement à la recherche d'un-e nouveau-elle trésorier-ère.

Ce rôle essentiel, simplifié ces dernières années pour être accessible à toutes les personnes, comprend la gestion des paiements, le suivi des dépenses et la préparation des comptes pour l'Assemblée générale.

La survie et la pérennité de notre association dépendent de l'engagement actif de chaque personne qui en fait partie. Votre participation, quelle que soit sa forme, est cruciale pour construire l'avenir de l'ESV et continuer à défendre les intérêts des enseignant-e-s spécialisé-e-s.

Si vous souhaitez vous impliquer concrètement, contactez-nous à esv@spv-vd.ch.



Elise Milliet
Présidente

Deux événements majeurs ont rythmé l'année du comité de Rythmique-Vaud : d'une part, l'ouverture d'un dialogue structuré avec la DGEO autour des conditions d'enseignement de la rythmique, et d'autre part, l'engagement d'une référente rythmique au sein du SEPS (Service de l'éducation physique et du sport), poste resté vacant depuis plusieurs années. À travers ces deux axes, le comité s'est particulièrement engagé pour valoriser notre profession, défendre des conditions de travail dignes et renforcer la reconnaissance de notre rôle au sein de l'école vaudoise.

Démarches auprès de la DGEO

Au printemps 2024, à la suite d'un échange avec le SEPS (Service de l'éducation physique et du sport), le comité a adressé un courrier à la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), sollicitant une rencontre afin de faire remonter les difficultés spécifiques rencontrées sur le terrain.

Une première séance s'est tenue le 3 septembre avec les RH de la DGEO. Trois membres du comité, accompagnés de Gregory Durand (SPV), ont rencontré Carlos Vazquez (chef de service des ressources humaines) et Nathalie Jaunin (directrice générale adjointe chargée de l'organisation et de la planification scolaires). Les discussions ont porté sur quatre axes principaux : l'organisation des horaires, l'itinérance, l'adéquation des équipements et les projets de rénovation des salles de rythmique.

Dans la foulée, un sondage a été adressé aux membres de l'association. Il a mis en lumière des constats préoccupants : plus de 50 % des répondant-es exercent sur deux sites ou plus, 65 % effectuent des trajets de plus d'un kilomètre en cours de demi-journée, 80 % signalent le stress lié à ces déplacements fréquents, et 85 % transportent du matériel entre plusieurs salles souvent mal adaptées (mauvaise acoustique, température extrême, équipements vétustes ou absents).

Une deuxième réunion s'est tenue le 7 novembre pour présenter ces résultats et analyser cinq situations représentatives réparties sur le canton. À l'issue de cette séance, un cahier de doléances a été transmis à la DGEO, rassemblant des revendications claires : élargissement du champ d'action des rythmicien·nes, standardisation et équipement des salles, protocole de mise aux normes, amélioration de la planification horaire, remboursement systématique des déplacements, et propositions concrètes pour faciliter le stationnement.

Une nouvelle rencontre était initialement prévue le 28 avril 2025 pour poursuivre le dialogue et faire le point sur l'avancée des dossiers. Cependant, cette séance a été reportée à une date ultérieure. Ce report ne freine en rien notre détermination à poursuivre les échanges afin d'obtenir des améliorations tangibles pour l'enseignement de la rythmique dans le canton.

Cette démarche, exigeante et essentielle, a constitué l'axe principal du travail du comité durant cette année scolaire, mobilisant une énergie considérable pour porter la voix des enseignant·es.

Engagement d'une référente rythmique au SEPS

Depuis le 1er janvier 2025, Kristel Latapie a rejoint l'équipe du SEPS en tant que coordinatrice rythmique. Elle succède à Cathy Sigg, dernière à avoir occupé cette fonction jusqu'en 2017. Son rôle vise à renforcer l'accompagnement pédagogique des nouveaux enseignants, à soutenir le développement des outils professionnels liés à la rythmique et à assurer un lien actif entre le terrain, les institutions et les associations.

Parmi ses missions principales : rendre visite aux nouveaux enseignants durant leur première année d'activité, en binôme avec un conseiller pédagogique. Ces visites comprennent deux observations de leçon suivies d'un échange constructif avec l'enseignant.e. Un rapport est ensuite établi et transmis à l'enseignant.e ainsi qu'à la direction d'établissement, favorisant ainsi

une première évaluation et un accompagnement personnalisé.

En parallèle, Kristel Latapie répond aux sollicitations des directions pour la recherche de rythmicien·nes, participe à l'élaboration de moyens pédagogiques, propose des formations, assure le suivi du matériel spécifique à la rythmique et renforce les liens avec les comités associatifs vaudois et suisses. Elle représente également le SEPS lors d'assemblées générales et d'événements institutionnels.

Kristel Latapie devra concilier ce nouveau mandat exigeant avec ses activités d'enseignante, son engagement actif au sein de Rythmique-Vaud et de Rythmique-Suisse. Un défi enthousiasmant et stimulant, qui souligne toute la richesse et la diversité de notre profession.

Nous remercions chaleureusement les membres ayant participé à l'enquête ainsi que la SPV pour son appui précieux dans nos démarches.

Evelyne Jenny - secrétaire
Élise Milliet - présidente
Christine Croset - rédactrice
Kristel Latapie - informatique

Florence Chanez-Guignard - promotion
Virginie Beney - formation
Myriam Schmidt - trésorière





Lysiane Guenat
Présidente

Nous sommes actuellement toujours quatre membres du comité, deux enseignant-e-s en éducation nutritionnelle et deux enseignant-e-s en activité créatrice. Nous sommes à la recherche de nouveaux ou nouvelles membres du comité pour compléter notre équipe.

En novembre dernier, nous avons organisé pour la première année, un apéro-expo en marge de notre assemblée générale. Cette exposition avait pour but de présenter des activités qui avaient bien fonctionné avec nos élèves, des séquences d'enseignement ou des projets d'élève, mais aussi et surtout, d'échanger sur nos pratiques en classe. Nous avons remporté un joli succès, avec une quinzaine d'exposants et une cinquantaine de personnes qui sont venues voir et discuter sur les différents stands avant et après l'assemblée.

Nous avons ensuite fait notre assemblée générale et profité de l'intervention de Mme Montefinese, ancienne responsable du programme PIRACEF, et de la présentation des documents du portail pédagogique par Mme Bréchon, collaboratrice pédagogique DEF.

PIRACEF

Formation PIRACEF : nous sommes toujours préoccupé-e-s par l'évolution de cette formation.

Un nouveau plan d'étude a été esquissé, dont Mme Montefinese nous a présenté les grandes lignes lors de notre Assemblée Générale. Malgré nos demandes et des promesses, nous n'avons toujours pas été consulté au sujet de l'élaboration finale de ce plan d'étude.

Lien avec le département

Nous avons rencontré le département pour discuter de l'évolution de la branche au sein de l'école vaudoise. Un plan d'action comprenant trois axes a été défini pour promouvoir le domaine des arts : les ressources didactiques, la formation et la communication / information. Quelques questions demeurent encore par rapport à ce document, nous sommes en attente des réponses aux questions et remarques mises en avant lors de cette séance.

Journée cantonale

En partenariat avec la formation continue de la HEP, nous sommes en train de mettre sur pied la première journée cantonale pour les disciplines des AC&M et de l'EDN.

Cette journée aura lieu le 5 novembre 2025 à L'EPS d'Ecublens : elle proposera un atelier différent pour chaque branche et aura pour thématique « de la matière à l'objet ».

Carte blanche a été donnée au comité de l'AVEENAC pour élaborer le programme. Notre objectif est de mettre en avant la pratique de nos disciplines avec des ateliers animés par des enseignants du terrain. De plus, nous espérons pouvoir engager la collaboration entre les acteurs de nos disciplines, en particulier pour l'EDN qui a rejoint notre association en 2021.

Nous nous réjouissons de cette première journée qui, nous l'espérons, sera de bon augure pour la suite.

Jean-François Crocci
Colin Fontannaz - caissier
Lysiane Guenat - présidente
Charline Thourer - secrétaire



AVESAC

Association vaudoise des enseignant-e-s en structure d'accueil



Yasmina Guye
Présidente

Le comité de l'AVESAC est composé actuellement de 6 membres. Lors de l'AG de novembre 2024 Sylvia Rotondo, Rachel Pancza, Aline Favrat et Yasmina Guye ont été réélues. Éloïse Hugon et Cindy Blanc ont rejoint le comité à ce moment-là. Grâce aux différents mandats des membres de ce comité, celui-ci englobe plusieurs niveaux et structures d'enseignement : CIF au primaire et au secondaire, classes d'accueil au primaire, au secondaire et au post-obligatoire.

Le comité s'est réuni plusieurs fois à Lausanne et a poursuivi par email la coordination de différents dossiers. Nous avons également échangé avec nos partenaires (UMA, Appartenances).

Assemblée générale 2024

L'AG de l'AVESAC a eu lieu le 13 novembre 2024. Lors de cette AG, nous avons surtout pris le temps d'échanger avec nos membres à propos du nouveau Référentiel de Français Langue Seconde.

Référentiel FLS

L'AVESAC a assisté à la séance de présentation du nouveau Référentiel FLS en septembre 2024. Les membres du comité ont également participé à la formation donnée par la HEPL en février 2025. Nos questionnements concernant la diffusion, la communication et l'application du Référentiel persistent.

Stand à la formation organisée par l'UMA

Le 21 novembre, l'AVESAC a tenu un stand dans le cadre de la formation organisée par l'UMA à la HEP pour les nouvelles et nouveaux enseignant·e·s de FLS. Cela nous a permis d'échanger et de faire la promotion de l'AVESAC auprès de potentiel·le·s nouvelles et nouveaux membres.

Projet de révision du plan d'études du Bachelor Primaire de la HEPL

Ayant été informé que, durant les travaux de révision du plan d'études, la prise en compte de l'altérité, le plurilinguisme, l'allophonie, la migration et la diversité culturelle n'étaient pas au centre des discussions de la filière Enseignement Primaire de la HEP Vaud, l'AVESAC a adressé un courrier à cette dernière. Dans ce courrier, l'AVESAC a soulevé l'importance de prendre en compte l'augmentation des élèves allophones dans le canton et de répondre à ce besoin cantonal en formant les étudiants du BP primaire. L'AVESAC a également mis en avant le besoin d'outiller les futur·e·s enseignant·e·s dans le domaine de l'accueil des élèves allophones et de l'enseignement en milieu interculturel durant leur formation initiale. L'AVESAC, a finalement demandé que le nombre de crédits alloués à ces thématiques soit renforcé lors de cette révision.

Activités diverses

- Participation à la conférence de presse de Droit de rester Vaud "Pourquoi tant de violences envers des femmes et des enfants afghans ?"
- Prise de position de l'AVESAC à la suite des renvois forcés en Croatie de familles afghanes et d'une femme seule avec enfants.
- Echanges informels avec Mme Jaunin et M. Borloz lors de l'AD SPV sur le référent allophonie, entre autres.
- Echanges avec la députée au Grand Conseil vaudois Mathilde Marendaz afin qu'elle questionne le Conseil d'État sur les enjeux propres aux élèves allophones et le besoin de renforcer leur prise en charge, en particulier au 1er cycle.

Cindy Blanc
Aline Favre - trésorière
Sylvia Rotondo
Yasmina Guye - présidente
Éloïse Hugon
Rachel Pancza



- Remise du premier prix AVESAC à l'association Trames, Témoignages et Rencontres d'Adolescent-e-s du Monde en Suisse, pour son projet innovant et enrichissant pour les élèves allophones dans le canton de Vaud.
- Collaboration avec l'Association suisse pour l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle (Interpret) lors de l'élaboration des scénarios pour l'examen pratique en interprétariat. Par la suite, participation à l'examen professionnel pour les interprètes communautaires.
- Participation au groupe consultatif de référence du CAS FLS.
- Publication de plusieurs articles dans le Majuscules.
- Coordination des demandes de soutien financier pour des élèves de l'Eda.
- Mise à jour du site Internet (en cours).
- Récolte de données concernant l'accueil des élèves allophones à besoins particuliers.

Fondation Jeunesse SPV



Agnès Schaub
Présidente

Conseil de fondation

Nous avons publié un article dans la revue Majuscules n° 155 du mois de novembre 2024 afin de recruter de nouvelles personnes au Conseil de fondation. À la suite de cette publication, Joanne Cretegny et Sandrine Heredia ont rejoint l'équipe.

En plus des deux arrivantes, le Conseil de fondation se compose d'Agnès Schaub (présidente), de Chloé Wittmann et d'Yves Froidevaux.

Aides

Entre 2024 et 2025, la fondation a honoré 23 demandes d'aides individuelles pour une valeur de 5452.- au total (entre 80 et 300.- chacune).

Nous continuons à apporter un soutien financier à des élèves du Canton de Vaud pour des activités extra-scolaires tant que nous en avons les moyens. N'hésitez pas à transmettre notre formulaire si vous avez des élèves dans le besoin. Les demandes peuvent se faire en ligne sur le site internet de la SPV ; le formulaire est également téléchargeable.

Actualité et dons

Il n'est pour le moment pas prévu de refaire des ventes de mimosa. Les personnes, les entreprises ou les associations voulant faire un don à notre fondation peuvent le faire via le lien sur le site internet de la SPV.



Yves Froidevaux
Secrétaire général

Le présent rapport d'activité traite des aspects spécifiques du travail du Secrétariat général de la SPV. La défense individuelle et collective des membres de la SPV, la gestion administrative de l'association et du Fonds de secours, la mise en œuvre de la politique de communication numérique, la gestion d'importants projets et la participation active aux séances du Comité cantonal figurent dans les tâches prioritaires du Secrétariat général de la SPV. Ce dernier est composé du secrétaire général Yves Froidevaux, de Lucie Kemmling (adjointe à la direction) et de Chloé Wittmann (assistante administrative).

L'accompagnement des collègues et le soutien aux membres restent la mission centrale du secrétaire général. A ce titre, Lucie Kemmling a grandement contribué à maintenir un excellent accompagnement, rapide et efficace, depuis la diminution du taux de travail d'Yves Froidevaux.

Ce contact quotidien avec « le terrain » permet de faire remonter les problématiques et revendications auprès des autorités cantonales.

En outre, le secrétaire général et/ou l'adjointe ont participé notamment :

- aux séances hebdomadaires du Comité cantonal et aux Conférences des président·e·s ;
- à diverses séances avec le Département ;
- à des rencontres avec des équipes locales d'enseignant·e·s.

Plusieurs missions importantes ont été menées pendant l'année écoulée par le secrétaire général. Il convient notamment de relever :

- la participation à la Commission paritaire du secteur social parapublic comme représentant des enseignant·e·s spécialisé·e·s des institutions ;
- la représentation de la FSF au sein de la Commission d'évaluation des fonctions de l'Etat de Vaud, dont la présidence en 2024 ;
- la qualité de membre du Conseil de fondation de Previva, la caisse de pensions du secteur social parapublic vaudois ;
- le Conseil de la fondation Jeunesse de la SPV ;
- le Comité de l'Union Syndicale Suisse ;
- la Commission consultative cantonale en matière de constructions scolaires ;
- les négociations autour de la directive pour l'allaitement et du statut des assistant·e·s à l'intégration.

Lucie Kemmling, en collaboration avec Chloé Wittmann, a été en charge de l'organisation de l'Assemblée des délégué-e-s et de la sortie d'automne des membres honoraires. Elle a assuré également la responsabilité de plusieurs dossiers, notamment la coordination intersyndicale relative à la pétition, et sa suite, concernant les revendications pour les 1-2P.

L'assistante administrative de la SPV, Chloé Wittmann, gère de nombreux dossiers administratifs et organisationnels. Elle est responsable de l'ensemble du fichier des membres, ainsi que de la comptabilité de la SPV et du Fonds de secours. Elle siège également au Conseil de la Fondation Jeunesse de la SPV et gère le travail administratif de cette dernière.

Nouveau site internet

La mise en ligne du nouveau site de la SPV a également occupé le secrétariat général à la fin de l'été. Depuis, il est alimenté de manière régulière sur tous les sujets qui concernent la SPV. Un grand merci à Camille Dupertuis, membre du Comité cantonal, qui a fait partie de l'équipe de création du site.

Enfin, le secrétariat général de la SPV s'engage quotidiennement pour offrir les meilleures prestations à ses membres et pour les accompagner de la manière la plus efficace possible.



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Chemin des Allinges 2 - 1006 Lausanne

Tél : 021 617 65 59

www.spv-vd.ch

secretariat@spv-vd.ch